

COMMUNE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

REUNION DU 01 MARS 2023

Présents : BOULANGER Florence, BOURS Ghislain, BRUNEAU Catherine, CUNIN Véronique, EUVRARD Sandrine, FELETTIG Gilbert, GILLANT Jean-Marc, MARQUET François, MARTENOT Andrée, MILLET François

Excusée : GUERINI Christel

Absent :

Secrétaire de séance : EUVRARD Sandrine

Affichage et convocation : 22 février 2023

APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 25 janvier 2023.

2023/08 : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les taux suivants pour l'année 2023 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,01 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,96 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,42 %

2023/09 : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT

Dans le cadre des travaux de rénovation prévus sur les bâtiments Salle Sainte Barbe et l'ancienne Salle de Classe situés au 8 rue Caroline Aigle, la commune de Chambolle-Musigny sollicite l'aide de l'Etat au titre du **programme Fonds Vert, Axe 1 rubrique « Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics »**.

Les travaux de rénovation énergétique prévus sont les suivants :

Le logement atteindra le niveau BBC rénové. Toutes les parois seront isolées dont une partie en matériau biosourcés, les menuiseries seront très performantes, un ballon d'eau chaude thermodynamique produira l'ECS et des radiateurs électriques pilotés de dernière génération réaliseront le chauffage. L'étanchéité à l'air du logement sera traitée à un niveau élevée et les protections solaires passives déployées limiteront la surchauffe d'été.

Pour la bibliothèque, les murs et le plancher seront isolés, les menuiseries remplacées. Pour le chauffage les radiateurs eau chaude au gaz sont remplacés par des radiateurs électriques performants.

D'après le dossier d'études de maîtrise d'œuvre reçus, le montant des travaux est estimé à 141 303,40 € HT pour le logement et 48 704 € HT.

En complément de l'aide de l'Etat sollicitée au titre du programme Fonds Vert, la collectivité a également sollicité une subvention auprès du SICECO et de l'Etat au titre de la DETR.

En conséquence, après avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- ✦ S'engage à inscrire dans son budget le montant estimatif des travaux de rénovation énergétique prévus.
- ✦ Sollicite une subvention au titre du programme Fonds Vert pour cette opération.

- ✦ Mandate le Conseiller en Energie Partagé du SICECO en charge du suivi de la collectivité à réaliser l'ouverture et le dépôt d'un dossier de candidature au titre du Fonds Verts sur la plateforme dédiée.

QUESTIONS DIVERSES :

Etude des devis : Monsieur le Maire présente les devis qui pourraient être prévus au budget.

Etude des subventions aux associations : Monsieur le Maire présente les demandes des associations.

Les travaux salle Sainte Barbe et nouvelle bibliothèque devraient commencer en mai.

La bibliothèque sera donc fermée à partir du 30 avril et pendant toute la durée des travaux.

Prochaines réunions :

Commission finances le 20 mars 2023 à 18h00

CCAS le 8 mars 2023 à 18h30

Conseil municipal le 22 mars 2023 à 20H00

Fin de la séance à 22h30

SIGNATURES	
BOULANGER Florence	BRUNEAU Catherine
BOURS Ghislain	CUNIN Véronique
EUVRARD Sandrine	FELETTIG Gilbert
GILLANT Jean-Marc	GUERINI Christel <i>Excusée (pouvoir donné à MARTENOT Andrée)</i>
MARQUET François	MARTENOT Andrée
MILLET François	